



COMMUNIQUE DE L'AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

L'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) porte à la connaissance des cabinets spécialisés dans l'audit des marchés publics qu'elle organise à leur profit, une session de formation sur « **le référentiel d'audit des marchés publics en République du Bénin.** »

Cette session de formation qui se déroulera du **09 au 10 avril 2026**, de **09 heures à 17 heures**, au **Centre de Recherche, d'Etudes et de Formation en Commande Publique (CREFCoP) sis à Jéricho à Cotonou**, constitue une opportunité privilégiée pour les participants de s'approprier les outils méthodologiques et les bonnes pratiques indispensables à la conduite d'audits fiables.

Les inscriptions sont attendues au secrétariat de l'ARMP ou par courriel à l'adresse suivante : **contact@armp.bj**. Chaque cabinet ne peut inscrire que deux (02) participants. La date limite d'inscription est fixée au mercredi 08 avril 2026 à 12 heures.

L'Autorité de Régulation des Marchés Publics attache du prix à la participation effective à ladite formation qui sera sanctionnée par la délivrance d'une attestation.

Fait à Cotonou, le 30 mars 2026

Le Président,

Séraphin AGBAHOUNGBATA